

# Urbanisme « Un cœur d'agglomération qui bat plus fort »

Préparer ce que sera Mulhouse dans quinze ans. Voilà l'ambition du plan local d'urbanisme qui sera présenté lundi en conseil municipal. Le but de ce gros travail de plus de 400 pages est de fixer une « règle du jeu souple » en matière d'aménagement de Mulhouse.

Le plan local d'urbanisme permet, selon Denis Rambaud, adjoint à l'urbanisme, de « passer de la simple gestion des sols à un projet urbain pour les quinze prochaines années ». Il s'agira avant tout de donner une cohérence à tout ce qui sera bâti à Mulhouse au cours de cette période.

L'adjoint met en avant la méthode qui a accouché de ce programme. La concertation a été importante puisque les conseils de quartiers ont été associés à la réflexion. Ensuite des ateliers urbains ont pris le relais. La Chambre de métiers comme la CCI ont elles aussi été consultées, ainsi que diverses associations comme le Cadr, Alsace Nature ou Mulhouse j'y crois. « L'accent a été mis sur la



Un nouveau pôle est clairement identifié : celui de la Gare du nord et ses 10 ha. Photo Jean-Paul Domb

qualité architecturale à la demande des personnes consultées », insiste Denis Rambaud.

## De l'économie au cadre de vie

Autre caractéristique de ce plan, soulignée par le directeur du service d'urbanisme, Paul Béranger : « Un travail très fin a été réalisé, à l'échelle de l'ilot ».

Cinq enjeux majeurs sont clairement définis dans ce plan local d'urbanisme. Le premier concerne le développement économique. Les pôles d'activité du Parc des Collines, de la Mer Rouge, Lavoisier, Gare centrale et DMC en font partie. Un nouveau pôle est clairement identifié : celui de la Gare du nord et ses 10 ha.

L'habitat constitue le deuxième enjeu. Il y est question de diver-

sification et d'une ambition forte à l'égard du centre-ville qui serait agrandi et renforcé en matière commerciale. Les zones touchées par le plan de rénovation urbaine sont évidemment identifiées.

Le PLU intègre évidemment « la maîtrise des déplacements urbains et un vrai équilibre de l'ensemble des modes de déplacement, sans être antivoitures ».

Le cadre de vie et l'environnement font partie intégrante de ce projet. Les habitants consultés ont beaucoup insisté sur les espaces verts et la place de l'eau. De 108 ha classés on passera à 130 ha avec l'intégration du Tannenwald. Enfin, tout cela sera placé sous le signe du développement durable.

Une fois que le conseil municipal aura arrêté ce PLU, une enquête publique sera ouverte, à l'issue de laquelle, courant décembre, les élus donneront leur feu vert définitif. Dès lors, tout ce qui sera entrepris à Mulhouse passera au filtre de ce programme.

Denis Rambaud résume ainsi l'enjeu : « Créer un cœur d'agglomération qui battra fort ». Quand on lui demande ce que sera Mulhouse dans quinze ans, l'adjoint évoque « une ville plus diversifiée et tirée vers le haut, où se rencontreront des gens ayant des activités différentes. Nous devons retrouver un centre-ville avec une offre résidentielle et commerciale de qualité ». Mulhouse sera « un centre-ville au cœur de l'agglomération afin de redonner du plaisir de vivre en ville ».

Raymond Couraud